



Procès-verbal
Le vendredi, 16 juin 2000 - n° 124

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 144 Loi sur La Financière agricole du Québec.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le projet de convention entre La Financière agricole du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Dépôt n° 1254-20000616)

M. Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 143 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

La motion est adoptée.

M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

16 juin 2000

QUE la Commission de la culture procède à des consultations générales sur le projet de loi n° 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, et ce, à compter du 29 août 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 15 août 2000;

QUE le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Les rapports annuels, transmis par l'Inspecteur général des institutions financières pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999, sur :

- les caisses d'épargne et de crédit (Dépôt n° 1255-20000616)
- les Sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (Dépôt n° 1256-20000616)
- les assurances (Dépôt n° 1257-20000616)

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le dernier samedi du mois de mars, soit le 25 mars 2000.
(Dépôt n° 1258-20000616)

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.
(Dépôt n° 1259-20000616)

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

16 juin 2000

Le rapport annuel du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1260-20000616)

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1261-20000616)

Les états financiers de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1262-20000616)

Le rapport annuel du Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1263-20000616)

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Le rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1264-20000616)

Le rapport annuel d'Innovatech Grand Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1265-20000616)

M. Chevrette, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1266-20000616)

16 juin 2000

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Au nom de Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, le rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ), pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1998.
(Dépôt n° 1267-20000616)

Le rapport d'activités de l'Agence d'efficacité énergétique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.
(Dépôt n° 1268-20000616)

Le plan de développement 2000-2001 de l'Agence d'efficacité énergétique.
(Dépôt n° 1269-20000616)

Mme Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.
(Dépôt n° 1270-20000616)

Le rapport sur l'utilisation des témoins repentis en 1998.
(Dépôt n° 1271-20000616)

M. Bégin, ministre de l'Environnement, dépose :

Le rapport annuel du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.
(Dépôt n° 1272-20000616)

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Grande Bibliothèque du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.
(Dépôt n° 1273-20000616)

16 juin 2000

Le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1274-20000616)

Le rapport annuel de la Commission des biens culturels du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1275-20000616)

M. Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, dépose :

Le rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1276-20000616)

M. Cliche, ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, dépose :

L'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information ».

(Dépôt n° 1277-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à des consultations générales sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information », et ce, à compter du 29 août 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 15 août 2000;

QUE le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

16 juin 2000

La motion est adoptée.

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des rentes du Québec (RRQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1278-20000616)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de M. Marcoux (Vaudreuil) concernant les comités, les groupes d'étude, les groupes de travail et les tables de concertation mis sur pied par la ministre de la Santé et des Services sociaux. Question n° 25, *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2000.

(Dépôt n° 1279-20000616)

M. Pinard, vice-président, dépose :

Le rapport du Comité de réflexion sur le travail des commissions, intitulé « De la nécessité du contrôle parlementaire – Document de réflexion – Pour des commissions parlementaires stimulantes et performantes ».

(Dépôt n° 1280-20000616)

M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 9 juin 2000 :

— Décision 974 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 1281-20000616)

— Décision 975 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur le stationnement.

(Dépôt n° 1282-20000616)

16 juin 2000

M. Bertrand (Portneuf) dépose :

Le rapport de mission qu'il a dirigée à l'occasion du Symposium du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique sur le thème « Intégration hémisphérique et démocratie dans les Amériques », tenu à Windsor (Ontario), du 3 au 5 juin 2000.

(Dépôt n° 1283-20000616)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 15 juin 2000, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

n° 227 Loi concernant La Société Aéroportuaire de Québec. Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1284-20000616)

Le rapport est adopté.

Mme Blanchet (Crémazie), à titre de membre, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 15 juin 2000, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

n° 228 Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1285-20000616)

Le rapport est adopté.

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose :

Les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 15 juin 2000, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé :

16 juin 2000

- n° 231 Loi concernant la Municipalité de Deauville. Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 1286-20000616)
- n° 232 Loi concernant la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu. Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 1287-20000616)
- n° 234 Loi concernant la Ville de Varennes. Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 1288-20000616)
- n° 233 Loi concernant la Ville de Verdun. Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 1289-20000616)
- n° 235 Loi concernant la Ville de Sainte-Thérèse. Rapporté sans amendement.
(Dépôt n° 1290-20000616)

Les rapports sont adoptés.

Dépôts de pétitions

Sont déposés quatre extraits de pétition concernant les taxes sur l'essence :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 353 citoyens et citoyennes de la région de Beauce-Sud, par Mme Leblanc (Beauce-Sud);
(Dépôt n° 1291-20000616)
- le deuxième, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, extrait d'une pétition signée par 176 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Després (Limoilou);
(Dépôt n° 1292-20000616)
- le troisième, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, extrait d'une pétition signée par 2 327 citoyens et citoyennes de la région de Beauce-Nord, par M. Poulin (Beauce-Nord).
(Dépôt n° 1293-20000616)

16 juin 2000

— le quatrième, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, extrait d'une pétition signée par 473 citoyens et citoyennes de la région de l'Amiante, par M. Tranchemontagne (Mont-Royal).

(Dépôt n° 1294-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Bordeleau (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 254 citoyens et citoyennes de la région de St-Pierre-de-Broughton, concernant les réparations sur la route 271.

(Dépôt n° 1295-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 845 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant l'exemption de frais pour certains services aux personnes âgées de 65 ans et plus.

(Dépôt n° 1296-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Lachance (Bellechasse) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 044 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des droits et libertés de la personne âgée.

(Dépôt n° 1297-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 325 citoyens et citoyennes de la région d'Acton Vale, concernant la pénurie de médecins en région.

(Dépôt n° 1298-20000616)

16 juin 2000

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 63 et 64 du Règlement, M. Marcoux (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 494 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bourassa, concernant l'assurance-médicaments.

(Dépôt n° 1299-20000616)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

La liste des médicaments prescrits dans les établissements du Québec, au 1^{er} juillet 2000.

(Dépôt n° 1300-20000616)

En annexe audit document : la liste de médicaments couverts par le régime général d'assurance-médicaments, au 1^{er} juillet 2000.

(Dépôt n° 1301-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Charest, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un mémo, en date du 15 octobre 1999, envoyée aux directeurs généraux des Régies régionales de la santé et des services sociaux, par M. Paulin Dumas, vice-président exécutif de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux (CRRSSS), concernant l'enquête de la RAMQ sur la facturation de l'Arédia I.V. aux malades ambulatoires des hôpitaux.

(Dépôt n° 1302-20000616)

Un tableau, préparé par NOVARTIS, sur l'analyse des ventes d'Arédia I.V. au Québec.

(Dépôt n° 1303-20000616)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) dépose :

16 juin 2000

L'avenant n° 7 au contrat de services sur la gérance de projet de construction entre la Corporation d'hébergement du Québec et la firme Verreault-Marton.

(Dépôt n° 1304-20000616)

Motions sans préavis

M. Bouchard, premier ministre, propose :

QUE conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^e Jennifer-Anne Stoddart, membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soit nommée membre et présidente de la Commission d'accès à l'information pour un mandat de cinq ans à compter du 17 juillet 2000 et que ses conditions de travail soient celles déposées en annexe.

Puis M. Bouchard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M^e Stoddart et ses conditions de travail.

(Dépôt n° 1305-20000616)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application des articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 96 en annexe)

Pour: **110** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Bouchard, premier ministre, propose :

16 juin 2000

QUE conformément aux articles 106 et 107 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), monsieur Michel Poirier, membre de la Commission de la fonction publique, soit nommé de nouveau membre de cette Commission, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes.

Puis M. Bouchard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de M. Poirier.

(Dépôt n° 1306-20000616)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application des articles 106 et 107 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 97 en annexe)

Pour: **109** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Chevrette, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne, pour la onzième année consécutive, la Journée des nations autochtones qui se tiendra le 21 juin, et qu'elle réitère son engagement envers l'établissement de relations harmonieuses et d'un partenariat durable avec les Autochtones, comme le suggèrent d'ailleurs les orientations gouvernementales, notamment par la conclusion d'ententes qui permettent aux Autochtones de participer et de bénéficier davantage du développement du Québec tout en mettant en valeur leur identité et leurs cultures.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

16 juin 2000

Mme Beauchamp (Sauvé) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport exceptionnel de M. Jacques Moisan au milieu journalistique et télévisuel québécois au terme d'une carrière remarquable de plus de 40 ans, principalement au réseau TVA.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales procède à des consultations générales sur le projet de loi n° 140, Loi sur l'assurance parentale, ainsi que sur le projet de règlement sur l'assurance parentale, et ce, à compter du 19 septembre 2000;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 1^{er} septembre 2000;

QUE la ministre de la Famille et de l'Enfance, la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance ainsi que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes soient membres de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, la Commission de l'économie et du travail étudie, conformément à l'article 43 de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, les états financiers et les rapports annuels 1997-1998 et 1998-1999 du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, le 30 août 2000, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00.

16 juin 2000

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément au 2^e alinéa de l'article 68 de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, la Commission de l'économie et du travail étudie le rapport quinquennal du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, le 31 août 2000, de 9 h 30 à 12 h 30;

QUE la ministre d'État au Travail et à l'Emploi soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de discuter du dossier sur l'examen de l'activité du lobbying au Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Landry, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 126, Loi sur les coopératives de services financiers, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 126 est adopté.

16 juin 2000

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 114, Loi modifiant la Loi sur le cinéma, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 114 est adopté.

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose que le projet de loi n° 109, Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 109 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur les transports, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 135 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 130, Loi modifiant le Code de la sécurité routière (*titre modifié*), soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 130 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 142, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports, soit maintenant adopté.

16 juin 2000

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 142 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 142 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission plénière.

Commission plénière

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 142, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports.

Le projet de loi n° 142 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230 et 22 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 142, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 142 est adopté.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le projet de loi n° 110, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit adopté.

16 juin 2000

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 110 est adopté.

À 13 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 123, Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 123, Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 123 est adopté.

M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 131, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic, soit adopté.

16 juin 2000

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 131 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 121, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par M. Bégin, ministre du Revenu.

L'amendement est déclaré recevable.

L'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Bégin, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 121, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

M. Bégin propose que le projet de loi n° 121 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements de M. Bégin, ministre du Revenu, au projet de loi n° 121 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 121, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

16 juin 2000

Un débat s'ensuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 121.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 121 est adopté.

Adoption du principe

M. Bégin, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 141, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu concernant la suspension des mesures de recouvrement, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 141 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 141 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission plénière.

Commission plénière

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 141, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu concernant la suspension des mesures de recouvrement.

Le projet de loi n° 141 est étudié et amendé en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230 et 22 du Règlement, M. Bégin, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 141, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu concernant la suspension des mesures de recouvrement, soit adopté.

16 juin 2000

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 141 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant La Société Aéroportuaire de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 227 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant La Société Aéroportuaire de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 227 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Paré (Lotbinière) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

Adoption

16 juin 2000

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Paré (Lotbinière) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) au nom de M. Benoit (Orford) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant la Municipalité de Deauville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 231 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) au nom de M. Benoit (Orford) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant la Municipalité de Deauville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 231 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Dion (Saint-Hyacinthe) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 232, Loi concernant la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 232 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Dion (Saint-Hyacinthe) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 232, Loi concernant la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, soit adopté.

16 juin 2000

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 232 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) au nom de M. Gautrin (Verdun) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 233, Loi concernant la Ville de Verdun, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 233 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) au nom de M. Gautrin (Verdun) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 233, Loi concernant la Ville de Verdun, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 233 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) au nom de M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi concernant la Ville de Varennes, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 234 est adopté.

Adoption

16 juin 2000

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) au nom de M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 234, Loi concernant la Ville de Varennes, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 234 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) au nom de M. Kieffer (Groulx) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi concernant la Ville de Sainte-Thérèse, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 235 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) au nom de M. Kieffer (Groulx) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 235, Loi concernant la Ville de Sainte-Thérèse, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 235 est adopté.

À 17 h 05, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 octobre 2000, à 14 heures.

16 juin 2000

Le président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

16 juin 2000

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bouchard, premier ministre, proposant la nomination de M^e Stoddart à la présidence de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 96)

POUR - 110

Arseneau	Charest	Geoffrion	Middlemiss
Barbeau	<i>(Rimouski)</i>	Gobé	Morin
Baril	Charest	Goupil	Mulcair
<i>(Berthier)</i>	<i>(Sherbrooke)</i>	Harel	Normandeau
Beauchamp	Chenail	Houda-Pepin	Ouimet
Beaulne	Chevrette	Jérôme-Forget	Papineau
Beaumier	Cholette	Jolivet	Paquin
Béchar	Cliche	Julien	Paradis
Bédard	Copeman	Jutras	Payne
Bégin	Côté	Kelley	Pelletier
Benoit	<i>(La Peltrie)</i>	Kieffer	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bergeron	Côté	Labbé	Pelletier
Bergman	<i>(Dubuc)</i>	Lachance	<i>(Chapleau)</i>
Bertrand	Cousineau	Lamoureux	Perreault
<i>(Portneuf)</i>	Cusano	Landry	Pinard
Bertrand	Delisle	Laporte	Rioux
<i>(Charlevoix)</i>	Désilets	Laprise	Robert
Bissonnet	Deslières	Leblanc	Rochon
Blanchet	Després	Leduc	Signori
Boisclair	Dion	Legault	Simard
Bordeleau	Dionne-Marsolais	Léger	<i>(Montmorency)</i>
Bouchard	Doyer	Lelièvre	Simard
Boucher	Duguay	Lemieux	<i>(Richelieu)</i>
Boulerice	Dumont	Léonard	Tranchemontagne
Boulianne	Dupuis	Loiselle	Trudel
Brassard	Facal	Maciocia	Vallières
Brodeur	Fournier	MacMillan	Whissell
Brouillet	Gagnon-Tremblay	Maltais	Williams
Caron	Gautrin	Marcoux	
Carrier-Perreault	Gauvin	Marois	
Chagnon	Gendron	Marsan	

16 juin 2000

Sur la motion de M. Bouchard, premier ministre, proposant que M. Michel Poirier soit de nouveau nommé membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 97)

POUR - 109

Arseneau	Chagnon	Gauvin	Marois
Barbeau	Charest	Gendron	Marsan
Baril	<i>(Rimouski)</i>	Geoffrion	Middlemiss
<i>(Berthier)</i>	Charest	Gobé	Morin
Beauchamp	<i>(Sherbrooke)</i>	Goupil	Mulcair
Beaulne	Chenail	Harel	Normandeau
Beaumier	Chevrette	Houda-Pepin	Ouimet
Béchar	Cholette	Jérôme-Forget	Papineau
Bédard	Cliche	Jolivet	Paquin
Bégin	Copeman	Julien	Paradis
Benoit	Côté	Jutras	Payne
Bergeron	<i>(Dubuc)</i>	Kelley	Pelletier
Bergman	Côté	Kieffer	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bertrand	<i>(La Peltrie)</i>	Labbé	Pelletier
<i>(Portneuf)</i>	Cousineau	Lachance	<i>(Chapleau)</i>
Bertrand	Cusano	Lamoureux	Perreault
<i>(Charlevoix)</i>	Delisle	Landry	Pinard
Bissonnet	Désilets	Laporte	Rioux
Blanchet	Deslières	Laprise	Robert
Boisclair	Després	Leblanc	Rochon
Bordeleau	Dion	Legault	Signori
Bouchard	Dionne-Marsolais	Léger	Simard
Boucher	Doyer	Lelièvre	<i>(Montmorency)</i>
Boulerice	Duguay	Lemieux	Simard
Boulianne	Dumont	Léonard	<i>(Richelieu)</i>
Brassard	Dupuis	Loiselle	Tranchemontagne
Brodeur	Facal	Maciocia	Trudel
Brouillet	Fournier	MacMillan	Vallières
Caron	Gagnon-Tremblay	Maltais	Whissell
Carrier-Perreault	Gautrin	Marcoux	Williams